

***ETA 718 – Théories éthiques (3 cr.)***

**Plan de cours – Hiver 2021**

**Mardi, 18 h 30 à 21 h 30**

**et samedi 9h00 à 16h00**

**Attention : toujours vérifier le numéro du local qui est appelé à changer  
(voir à cette fin la liste des locaux xsur le site Moodle du cours)**

*Professeur* : André Lacroix

*Bureau* : LI-12734

*Téléphone* : 450 463- 1835, poste 61762

*Courriel* : Andre.Lacroix@USherbrooke.ca

*Moodle* : Théories éthiques ETA718

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Acquérir les connaissances relatives aux principales théories éthiques et comprendre la place d'une approche pragmatiste dans le contexte contemporain.

## **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- 1) Être capable d'identifier les principales théories éthiques et de repérer leurs principaux outils conceptuels ;
- 2) S'approprier les catégories et les outils conceptuels, de même que les principaux lexiques théoriques de l'éthique ;
- 3) Développer sa propre réflexion en lien avec l'étude de deux cas à déterminer ensemble (un cas traité individuellement et un cas traité en équipe);
- 4) Développer son propre lexique de termes théoriques en éthique.

## **CONTENU**

L'éthique représente sans doute une des plus vieilles branches de la philosophie, ce qui ne l'empêche pas de traiter les questions les plus actuelles de notre société. Dans le cadre du diplôme d'éthique appliquée, les professeurs tentent de communiquer une approche pouvant aider à l'**analyse** et la **résolution de problèmes pratiques**. Partant de situations concrètes, les professeurs proposent une manière originale de traiter les problèmes afin de proposer des solutions valables pour tous les intervenants. La méthode est

souvent présentée comme étant neutre du point de vue normatif. Pourtant, toute intéressante qu'elle soit, **cette approche se réclame d'une tradition intellectuelle qui reste à identifier pour réaliser le travail critique.**

C'est ce dont nous rendrons compte dans le présent cours. Nous tâcherons de rendre compte des problématiques éthiques contemporaines dans un **triple contexte**: à partir des **problèmes soulevés par l'organisation même de notre société** tout d'abord, à partir des trois niveaux de questionnement éthique, ensuite, à partir des **différentes théories proposées pour réfléchir sur ces problèmes.**

Nous mettrons d'abord en relief les différents courants de pensée qui ont traité les problèmes éthiques depuis la Grèce antique. Cette première mise en perspective historique faite, nous passerons en revue les théories les plus marquantes, en insistant sur les plus récentes théories, celles qui ont marqué le vingtième siècle et qui continuent de nous servir. Nous ferons voir que, par-delà les problèmes qu'elles traitent, ces théories peuvent être questionnées en elles-mêmes quant à leur signification intrinsèque et quant à leur portée. En d'autres termes, nous questionnerons leur langage et leur arrière-fond théoriques afin de faire apparaître les différents niveaux de discours qui peuvent ensuite servir à construire des cadres théoriques utiliser lors d'interventions.

L'approche de l'éthique appliquée, sa spécificité par rapport aux autres approches, apparaîtra alors avec plus de clarté. Les fondements épistémologiques de l'éthique et la **métaéthique** seront d'abord abordés au début de session. Les courants classiques de l'éthique substantive (politique) tels que l'éthique des vertus, le libéralisme, le communautarisme, l'éthique déontologique et l'utilitarisme seront ensuite passés en revue pour enfin nous attarder sur les différentes approches utilisées en éthique appliquée, soit la bioéthique, l'éthique organisationnelle, l'éthique du care et le pragmatisme. Plus qu'un simple survol historique, ce passage en revue des grandes traditions et écoles de pensée va nous permettre de mieux comprendre la spécificité de l'approche présentée dans le programme, d'identifier les sources auxquelles cette approche se nourrit et celles qu'elle récuse. En situant ainsi mieux l'arrière-fond conceptuel de la démarche proposée, les étudiants pourront développer un regard critique sur l'approche, et mieux en mesurer les limites et l'intérêt.

## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
Mardi 09 mars Cours 01	Introduction et présentation  Présentation du cours, de ses objectifs et des modalités d'évaluation. Introduction des premiers concepts et premières définitions.
	<b>BLOC I : l'un et le multiple...</b>
Samedi 13 mars Cours 02 et 03	AM : Le libéralisme  PM : Le communautarisme
	<b>BLOC II : les éthiques normatives (substantives)</b>
Mardi 16 mars Cours 04	Le déontologisme
Mardi 23 mars Cours 05	Le conséquentialisme et l'utilitarisme
Samedi 27 mars Cours 06 et 07	AM : l'éthique des vertus  PM : l'éthique du care
Mardi 30 mars Cours 08	Le pragmatisme
	<b>BLOC III: Les éthiques appliquées – pratiques</b>
Mardi 6 avril Cours 09	La bioéthique
Mardi 13 avril Cours 10	L'éthique des affaires
Mardi 20 avril Cours 11	l'éthique clinique
Samedi 24 avril Cours 12 et 13	Synthèse

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

**Évaluation formative:** deux travaux à remettre en cours de session.

**Évaluation sommative:** lexique portant sur l'ensemble de la matière.

Travail #1 analyse comparative : 30%

Travail #2 V1 – cas et grille hybride : 20%

Travail #2 V2 – cas et grille hybride : 40%

Lexique : 10%

100%

### 1. Grille de correction des trois travaux pratiques:

Langue : / + Structure (logique : / et argumentation : / + Contenu (Concepts : /

Compréhension : /, Intégration : /, Originalité : /)

2. Grille de correction du lexique : clarté /2.5, cohérence /2.5, pertinence /2.5 et originalité /2.5 = /10

## **MATÉRIEL REQUIS**

Textes et power point mis en ligne sur le site MOODLE du cours.

## **QUALITÉ DE LA LANGUE**

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## **PLAGIAT ET AUTRE DÉLITS**

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

---

# À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

### SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.